Rapport 2026 du Collectif des Morts de la Rue : 927 personnes mortes sans chez soi en 2025

Le rapport 2026 du Collectif des Morts de la Rue met en évidence un doublement depuis 2012 des personnes décédées sans chez soi. Il démontre notamment la nécessité d'augmenter le nombre de places d'hébergement (+ 10 000 places nécessaires dans le PLF 2027), d'investir dans la construction de logements locatifs très sociaux (+ 100 000 PLAI par an pour la Présidentielle), et de protéger les personnes à la rue du froid et de la canicule.

Publié le 9 novembre 2026
De Uniopss

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ANALYSE

INFO NATIONALE



Les chiffres mis en évidence par le rapport 2026 du Collectif des Morts de la Rue

- **927 personnes mortes sans chez-soi** : 306 en situation de rue, 264 hébergées, 357 sans lieu de vie connu.
- **49 ans** : l'âge moyen au décès, soit **30 ans de moins** que la population générale (79,5 ans).
- **22 décès liés au froid**, le plus haut niveau depuis 2012.
- **20 enfants de moins de 15 ans** figurent parmi les décès.
- **78 départements** comptent au moins un décès recensé (contre 68 en 2024) ; l'Île-de-France en concentre 38 %.
- **Placement dans l'enfance (focus inédit)** : parmi les personnes dont l'enfance a pu être documentée (637 depuis 2012), plus d'une sur trois a été placée ; placées, elles meurent trois ans plus tôt (45 ans contre 48 ans).
- **Les personnes relogées meurent onze ans plus tard que les personnes mortes sans chez-soi, mais vingt ans avant plus tôt que la population générale.**

Pour retrouver l'intégralité du rapport, cliquer ici :

Dénombrer et Décrire - Collectif les Morts de la Rue

Ce que disent ces chiffres: quelles actions mener pour améliorer la situation?

- **Le nombre de personnes mortes sans chez soi a doublé depuis 2012 : il faut augmenter le nombre de places d'hébergement** (+ 10 000 dès le PLF 2027 selon les associations).
- **Investir dans l'hébergement et le logement sauve des vies et les allonge :** les personnes relogées meurent 11 ans plus tard que celles restées à la rue.
- **Ne pas investir suffisamment dans l'hébergement et le logement réduit l'espérance de vie des personnes** : les personnes relogées, mais après un parcours de rue, meurent 20 ans plus tôt que les autres en moyenne, et les personnes à la rue n'ayant pas connu de relogement meurent 30 ans plus tôt que les autres.
- **Le nombre de décès lié au froid est le plus haut depuis 2012 : il faut donc augmenter le nombre de places en période de froid, et durablement,** puisque les personnes meurent également de la canicule à la rue (les premières données recueillies au titre de l'été 2026 vont en ce sens).
- **Il n'y a pas que dans les territoires tendus que les personnes sans chez soi meurent à la rue : il est donc nécessaire de renforcer la construction de logements locatifs très sociaux** (+ 100 000 PLAI par an selon les associations) partout où cela est nécessaire.